



ASSOCIATION BOBLECODEUR

5 place François Mitterrand

49100 ANGERS

Compte-rendu du Conseil d'Administration fait le 30 mars 2017

Les personnes présentes lors de cette réunion sont : Léonard PRADIER (Président), Antoine LEGOUBE (Vice-Président) et Amélie LE JEUNE (Secrétaire). La totalité des membres du Conseil d'Administration étaient présents.

Les décisions relatives au bien et à la pérennité de l'association décidées lors du Conseil sont les suivantes.

1) Site Internet boblecodeur.fr

La version officielle du site boblecodeur.fr sortira lors de la réception des documents administratifs et que la publication au Journal Officiel sera effective. Les membres ont décidé de mettre en avant sur ce site les technologies utilisées afin d'être totalement transparent. Un lien vers la plateforme Tipeee apparaîtra afin de faciliter les dons.

2) Gandi / Revente de domaines

Après lecture du contrat de revendeur de la société Gandi, que nous avons choisi pour des raisons éthiques d'ouverture d'internet aux citoyens. Le contrat de Gandi nous impose d'expliquer aux clients que les noms de domaines sont achetés à la société et que l'association n'est pas elle-même registrar. Nous devons aussi enregistrer les noms de domaine au nom du client et non au nom de l'association Boblecodeur. Nous avons décidé de ne faire aucun bénéfice/marge sur la revente de nom de domaine, du fait des prix (élevés) de Gandi. Le prix d'un nom de domaine en .fr à cette date est de 14.40€ TTC.

3) Législation

Suite au lancement prochain de l'association, nous devons mettre en place des Conditions Générales de Vente (CGV) et Conditions Générales d'Utilisation (CGU) afin de protéger les clients ainsi que l'association. Ces documents seront rédigés avant le lancement officiel de l'association avec des personnes du milieu juridique et paraîtront sur le nouveau site internet.

4) Evolution de l'infrastructure

Notre machine actuelle, louée chez Soyostart (OVH), n'étant pas rentabilisée (ressources), nous avons décidé de mettre en place un réseau local, supervisé par Brice HARISMENDY, afin de créer des machines virtuelles supplémentaires et ainsi proposer de nouveaux services. Cette évolution ne provoquera aucune coupure pour les clients et les membres actuels.